

**"Qui veut atteindre
la perfection,
veut marcher sur
l'horizon."**

Paul Calvel
Extrait de Jets d'encre

AEMQ

4097, boul. St-Jean-Baptiste,
bureau 101
Montréal (Québec) H1B 5V3

TÉLÉPHONE :
(514) 645-1113

TÉLÉCOPIE :
(514) 645-1114

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
aemq@aemq.com



Nous sommes sur le
Web !

Consultez-nous, à
l'adresse :

www.aemq.com

L'année 2010 commence par une **BONNE NOUVELLE**

L'AEMQ au cœur de la formation, 05 janvier 2010

En date du 25 novembre dernier, l'Association recevait du FFIC – *Fonds de formation de l'industrie de la construction* une lettre confirmant le remboursement du cours offert par l'AEMQ « Gestion et techniques de mise en place d'éléments de maçonnerie »

**Quel est l'impact
pour vous, votre entreprise et
vos employés ?
et pour l'AEMQ ?**

Cette formation est offerte depuis plusieurs années à l'AEMQ. C'est une formation continue, pour vous et vos employés, qui traite exclusivement de la maçonnerie.

Vous aurez au sein de votre entreprise un personnel qualifié puisqu'il sera au fait des dernières mises à jour du code et des normes de notre industrie dans le cadre d'une formation continue offerte à l'AEMQ.

L'AEMQ a atteint un objectif qu'elle s'était fixé depuis plusieurs années. Elle en est très fière. Plus il y aura de programmes de formation offerts à nos maçons et plus la qualification de notre industrie sera reconnue.

Qui est admissible à un
remboursement?

Un travailleur qui détient une carte de compétence Briqueteur-maçon

- *Il doit avoir 400 heures de travaillées et déclarées à la CCQ au secteur institutionnel, commercial et industriel;*
- *au moins 8000 heures travaillées et déclarées à la CCQ dont une heure au cours des cinq dernières années.*
- *le travailleur qui déclare ses heures majoritairement dans le secteur résidentiel ne pourra obtenir de remboursement.*

L'AEMQ travaille actuellement à faire reconnaître le cours au Plan de formation du secteur résidentiel. Puisque ce secteur représente une grande partie de nos membres, ce sera notre objectif principal pour 2010.

L'industrie de la maçonnerie a grandement besoin de formation et nous n'avons réussi qu'à toucher la pointe de l'iceberg. Nous travaillerons sans relâche pour que la maçonnerie soit l'une des industries les plus qualifiées du domaine de la construction.

Une bonne formation pour une industrie forte

Germain Fillion,
Directeur de formation de l'AEMQ